



Les professeurs attirent l'attention des parents qui sont directement intéressés par la formation de leur enfant, ainsi que des maîtres d'apprentissage responsables de la progression de leur apprenti(e) sur ce qui suit : pour permettre une préparation correcte à l'examen du CAP, voici la liste du matériel indispensable à chaque stagiaire.

MATÉRIEL DEMANDÉ :

- un classeur grand format avec gros anneaux (ouverture avec 1 levier)
- une chemise cartonnée ou plastique avec élastiques ou un porte-vue pour protéger le livret d'apprentissage
- 200 feuilles simples grand format perforées
- 200 pochettes transparentes
- intercalaires (1 par matière)
- une trousse complète :
 - o 4 stylos (bleu, noir, vert, rouge)
 - o 1 Agenda ou un cahier de textes
 - o 1 Taille crayon
 - o 1 Clé USB
 - o 1 Pochette à rabats élastique
 - o 1 règle de 20 cm min
 - o 1 tube de colle
 - o 1 fluo
 - o 1 calculatrice simple
 - o 1 crayon gris
 - o 1 gomme

LIVRES OBLIGATOIRES :

☞ Eco/Droit Environnement économique juridique et social", ECMS, EVS, AEM, VMPREA chez Bertrand Lacoste.

☞ POUR LA PSE : Prévention Santé Environnement CAP Edition 2016 FOUCHER « Les nouveaux cahiers » site : www.editions-foucher.fr, Auteurs CRUCON ET CROSNIER. N°EAN 9782216132621.

Pour le cours d'EPS : une tenue de sport conforme (short ou survêtement, tee-shirt et véritables baskets de sport)

Chaque apprenti(e) doit se présenter à chaque cours avec tout son matériel, livres obligatoires et fournitures de base, sous peine de sanction (voir règlement intérieur).

TENUE VESTIMENTAIRE DES APPRENTIS PENDANT LES COURS D'ENSEIGNEMENT GENERAL :

Il est demandé à chaque apprenti d'adopter une tenue vestimentaire qui correspond au monde professionnel c'est pourquoi SERONT INTERDITS PENDANT LES COURS :

- ✓ *Tous types de couvre-chefs (casquettes, bonnets, foulard, chapeau, bob...)*
- ✓ *Joggings, survêtements (exigés uniquement pendant le cours d'EPS)*
- ✓ *Sweet à capuche*
- ✓ *Tous vêtements troués, délavés, tâchés, fluorescents, transparents et avec de grandes inscriptions.*
- ✓ *Débardeur, bustier sans bretelles ou tout vêtement ne couvrant pas les épaules.*
- ✓ *Baggy et treillis*
- ✓ *Shorts, bermudas et pantacourts*
- ✓ *Baskets de sports (exigées uniquement pendant le cours d'EPS).*
- ✓ *Tongs, claquettes ou tout type de chaussures non tenues à la cheville pour des raisons de sécurité et d'hygiène*
- ✓ *Talons aiguilles*

Tout apprenti dérogeant à cette règle sera exclu du centre de formation, sanctionné puis renvoyé dans son entreprise.